

VALORISER



PARTAGER

Val d'Ille
Aubigné

N°16 Septembre - octobre 2019

Le magazine

ACTUALITÉS

La mobilité en fête

ILS FONT LE TERRITOIRE

Le naturel revient
au P'tit Gallo

DOSSIER

Climat
Faire le plein
d'énergies

Journal d'Information du Val d'Ille-Aubigné

L'édito

de Claude Jaouen
Président du Val d'Ille-Aubigné



Face à l'urgence à limiter et contenir l'inéluctable réchauffement climatique et ses graves conséquences liées aux activités humaines, la Communauté de communes Val d'Ille Aubigné se dote d'un Plan Climat Air Énergie de territoire (PCAET). Ce document sera sa feuille de route pour agir collectivement et réussir ensemble la transition écologique et énergétique.

Elaboré de manière participative sur la base d'un diagnostic du territoire, le PCAET porte sur l'ensemble des questions climat-air-énergie. Il fixe les objectifs à 2030 et 2050 sur plusieurs axes d'actions :

- réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), et renforcer le stockage du carbone
- réduire les consommations d'énergie et améliorer l'efficacité énergétique
- augmenter localement la production d'énergies renouvelables
- coordonner l'évolution des réseaux de distribution de l'énergie
- prévenir et réduire la pollution de l'air
- anticiper le changement climatique et s'adapter

La partie dossier de ce magazine développe des éléments de ce projet de PCAET, qui fera l'objet d'une concertation publique à l'automne.

Par ailleurs, le 9 juillet, la Communauté de communes a été retenue pour signer un Contrat de Transition Écologique (CTE) avec le Ministère de la transition écologique et solidaire, dans le cadre du deuxième appel à projet lancé par le Ministère. Compte tenu de tout le travail déjà engagé, avec ce contrat le Val d'Ille Aubigné va pouvoir co-construire avec les différents acteurs du territoire, un projet collectif ambitieux en matière de transition écologique et énergétique et bénéficier d'une mobilisation des services de l'État tant en accompagnement pour la constitution du projet, que dans la consolidation financière de ce contrat.

Vous souhaitant une très bonne lecture.

Claude Jaouen
Président du Val d'Ille-Aubigné

➤ Environnement À Vignoc, d'anciennes lagunes transformées en zone humide

En 2015, les études menées par la Communauté de communes et le syndicat mixte du bassin de la Flume avaient démontré que les anciennes lagunes d'épuration de Vignoc - dont l'activité a cessé en 2005 - présentaient un potentiel d'accueil très favorable pour la faune et la flore, menacées par son enrichissement.

D'importants travaux ont été réalisés pendant deux ans pour réhabiliter le site en zone naturelle et restaurer la diversité des habitats du cours d'eau : vidange, terrassement, suppression de la digue existante, abaissement des berges, enrochement, dévoiement d'un réseau d'eaux usées...

Soutenu par de nombreux partenaires dont le Val d'Ille-Aubigné, ce chantier d'envergure a donné naissance à un réseau de noues et de mares au sein d'un milieu ouvert, jouant à plein son rôle de prairie de débordement du cours d'eau.

Des suivis de la faune et de la flore permettront de mesurer l'impact de l'opération sur les espèces. Une attention particulière sera portée aux poissons, notamment la truite, qui pourraient trouver dans le cours d'eau des zones propices à leur reproduction.



©Eva_Deuffic

✓ Fruitiers oubliés L'alisier torminal

- Taille** : de 10 à 20 mètres.
- Écorce** : d'abord lisse et grise à lenticelles horizontales, puis écaillée et rousse.
- Feuilles** : jusqu'à 12 cm de long, avec 5 à 9 lobes aigus et un long pétiole. Vertes au printemps et en été puis jaune à rouge vif à l'automne.
- Fleurs** : blanches, en cymes. Observables en mai-juin.
- Fruits** : ovoïdes, bruns, longs de 1,5 cm et appelés alises.
- Répartition** : dans les haies et les boisements.
- Exigence** : apprécie particulièrement la chaleur.
- Usages et propriétés** : les fruits sont utilisés en distillerie. Le bois résistant est employé pour la fabrication d'instruments de mesure, de musique et de dessin, également en ébénisterie pour le placage décoratif.

Breizh Bocage : alors on plante ?



Avec le soutien financier du programme Breizh Bocage, le Val d'Ille-Aubigné poursuit ses actions de restauration du bocage afin d'améliorer la qualité de l'eau et de préserver la biodiversité. La saison des plantations débute bientôt. Si vous avez un projet, n'attendez plus.

► **Contactez** la Communauté de communes pour bénéficier d'un accompagnement technique : Céline Guilly, tél. : 02 99 69 58 97 ou celine.guilly@valdille-aubigne.fr

VALORISER
PARTAGER

Val d'Ille
Aubigné

Directeur de la publication : Claude Jaouen. **Mise en page** : Studio Bigot. **Rédaction** : Services du Val d'Ille-Aubigné - Olivier Brovelli. **Crédit photos** : Val d'Ille-Aubigné - Energ'iv - Richard Volante - Pak Orkestar, Guy Castel, Frédéric Bougeot. **Impression** : Imprimerie des Hauts de Vilaine - Le magazine du Val d'Ille-Aubigné est imprimé sur du papier labellisé PEFC. **Tirage** : 16 500 exemplaires. **ISSN** : 2553-4025 - **Dépôt légal** : Août 2019.



← Mobilité

La mobilité en fête

En septembre, le Val d'Ille-Aubigné participe à la semaine européenne de la mobilité. Le samedi 28 septembre, profitez des animations proposées autour du domaine de Boulet, à Feins, de 10h à 14h.



Toute la matinée, participez à l'animation familiale de Ludikenergie avec le « vélo juke box ». Pédalez sur des vélos générateurs d'électricité pour lancer la musique ! Echangez sur vos déplacements et les solutions de mobilité avec l'association de covoiturage Ehop. Testez les vélos à assistance électrique de la Communauté de communes.

- **10h30** : 2 circuits avec une balade à vélo en famille et circuit VTT au départ de Montreuil-sur-Ille jusqu'au domaine de Boulet sur un nouvel itinéraire touristique depuis le canal d'Ille-et-Rance. Avec l'association Ille Emoi, Montreuil-sur-Ille VTT et le Val d'Ille-Aubigné. Rdv Place Rébillard à Montreuil-sur-Ille.
 - **11h30** : le "plus petit Tour de France du monde" avec un « air vélo » et un vrai casque audio sur les oreilles. Spectacle (50 minutes) de Magic Meeting, à partir de 4 ans. Réservation conseillée.
 - **12h30** : pique-nique au bord de l'étang et apéro offert par le Val d'Ille-Aubigné.
- + **infos et réservations** :
 mobilites@valdille-aubigne.fr
 ou tél. 02 99 69 86 86.



Du 16 au 22 septembre, retrouvez d'autres événements organisés par les associations et les communes :

- à La Mézière, du 16 au 21 septembre, des animations avec le groupe Mobilités douces : jeux, stands, vélobus, opération "partage ta rue" samedi 21 septembre autour de l'église, spectacle de la Cie À vue de nez...
- **Tout le programme** sur lameziere.com
- à Melesse, 20 septembre, journée à pied et à vélo à l'école.
- **Renseignements** sur melesse.fr

Devenez aventurier(ère) de la mobilité !
 Le Val d'Ille-Aubigné relance l'opération "Les aventuriers de la mobilité". Vous êtes volontaire pour laisser votre voiture au garage pendant un mois dès octobre ? Laissez-vous guider par les réseaux de transport en commun, les cars Breizhgo, le TER, le covoiturage ou le vélo électrique. Trouvez le meilleur itinéraire et faites-nous partager votre aventure. Nous prenons en charge votre abonnement.

► + **infos** : mobilites@valdille-aubigne.fr ; tél. : 02 99 69 86 07.

L'autopartage à La Mézière et Saint-Gondran
 En septembre, deux nouveaux services d'autopartage sont mis en place à La Mé-



zière et à Saint-Gondran avec la mise à disposition en mairie de deux véhicules électriques communautaires. Réservation possible à la demi-journée ou à la journée.

► + **infos et tarifs** :
 La Mézière, tél. : 02 99 69 33 36
 ou mairie@lameziere.fr ;
 Saint Gondran, tél. : 02 99 45 84 30

↑ Habitat

Une conférence décalée sur l'habitat senior

Le Clic Ille & Illet organise une représentation théâtrale sur la thématique du logement des seniors avec la complicité de Pass'Réno, jeudi 26 septembre, à 14h à Saint-Germain-sur-Ille. Intitulée "J'habite mon temps", la pièce créée par la compagnie Quidam théâtre aborde avec humour les problématiques liées à l'adaptation du logement et au maintien à domicile avec la participation de l'association Psychologie et Vieillesse. La représentation sera suivie d'un temps d'échanges avec des professionnels de l'action sociale et de l'habitat.

Entrée libre.

► + **infos** : 02 23 37 13 99.

Logement, architecture, rénovation : des permanences groupées

À partir de septembre, les permanences Habitat évoluent.

- **À Saint-Aubin-d'Aubigné**, place du marché, l'architecte du Conseil en architecture et urbanisme (CAU35) et Pass'Réno tiendront leurs permanences le 2^e jeudi matin de chaque mois.
- **À Montreuil-le-Gast**, au siège de la Communauté de communes, l'architecte-conseil, Pass'Réno et l'ADIL tiendront leurs permanences le 3^e vendredi matin de chaque mois.

► **Rendez-vous au tél.** : 02 99 69 86 86.

← Tourisme

Sur le sentier des Roches



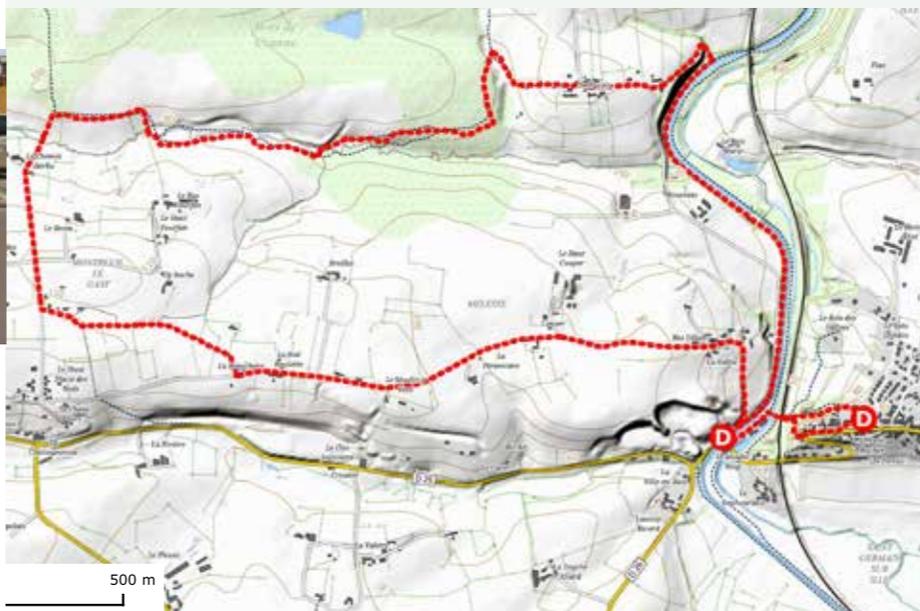
Découvrez un des sentiers du Val d'Ille-Aubigné parmi les 288 km d'itinéraires balisés, accessibles à pied, à vélo ou à cheval.

Lieu : Saint-Germain-sur-Ille
 Départ : au parking du lieu-dit "la Ville en Bois" ou à l'église.
 Distance : 9,6 km
 Durée : 2H20 environ
 Dénivelé : 220m D+
 Balisage : balisage FFR de couleur jaune

C'est à Saint-Germain-sur-Ille que se perpétue la construction traditionnelle des portes d'écluses en bois. Les charpentiers de l'atelier du canal sont ainsi chargés de l'entretien et du remplacement des 96 portes d'écluses du canal d'Ille-et-Rance. Soyez attentifs, l'atelier pourrait ouvrir ses portes au public lors des prochaines journées du patrimoine qui se dérouleront du 13 au 15 septembre 2019.

Découvrez également au cours de votre balade le sentier découverte bordant le canal d'Ille-et-Rance entre Saint-Germain-sur-Ille et Saint-Médard-sur-Ille mais aussi l'écluse de Saint-Germain-sur-Ille, un moulin à vent du 19^e siècle, le paysage bocager de la vallée de la Jandière et le bois de Cranne. Divisée en deux parties, cette balade ludique et instructive est à effectuer en famille à l'aide des livrets pédagogiques téléchargeables sur www.valdille-aubigne.fr

À vélo
 Les amateurs de vélo empruntent la boucle vélo-promenade n°2 "Entre rives et routes", longue de 41km autour de Saint-Germain-sur-Ille, Saint-Médard-sur-Ille, Guipel, Montreuil-le-Gast et Melesse.



Fiche détaillée du circuit sur www.valdille-aubigne.fr

Retrouvez à chaque numéro une nouvelle idée de balade à réaliser seul, entre amis ou en famille.



30

C'est le nombre de nouveaux vélos à assistance électrique (VAE) acquis en septembre par le Val d'Ille-Aubigné pour booster son service de location. 200 vélos ont déjà été achetés par la Communauté de communes depuis la création du service en 2012 ; ce qui porte le parc de vélos en location à une centaine. Les autres ont été rachetés par les usagers après deux ans de location.



← Sports Ils découvrent l'athlétisme

Environ 200 enfants (9-10 ans) ont participé début juillet à une journée découverte de l'athlétisme, organisée par le club de l'Asphalte-Guipel avec les offices des sports (OCSPAC, OSVIDH), le Département d'Ille-et-Vilaine et le comité d'athlétisme 35.

Réunis sur le stade d'athlétisme communautaire, les enfants se sont initiés aux différentes disciplines proposées en club : haies, sprint, javelot, poids, longueur, etc.

► **Une nouvelle journée découverte**, ouverte à tous, est prévue samedi 14 septembre (14h-17h) au stade d'athlétisme communautaire.

← Tourisme Cours abonnés au Domaine de Boulet

Bientôt la fin de l'été... et le Domaine de Boulet ouvre sa saison d'hiver. Toute l'année, le centre nautique propose des cours de voile (catamaran, dériveur...) et des activités de pleine nature. Les cours reprendront le 11 septembre, le mercredi pour les -12 ans et le samedi pour les adultes. Des stages de voile seront organisés du 21 au 31 octobre pendant les vacances de la Toussaint - cinq séances du lundi au vendredi avec accueil en journée complète à partir de 6 ans.

► **+ infos :** www.domaine-de-boulet.fr ou tél. : 02 99 69 70 69. Ouvert du lundi au vendredi (9h-18h) et le samedi (14h-18h) jusqu'au 31 octobre

← Culture Réouverture des Arts d'Ille

À Saint-Germain-sur-Ille, la galerie "Les Arts d'Ille" reprend ses activités à la rentrée avec de nouvelles expositions, deux saisons et deux ambiances. De septembre à décembre, la galerie mettra à l'honneur la pratique amateur avec la présentation des travaux d'artistes locaux. De janvier à juillet 2020, les Arts d'Ille accueilleront des artistes professionnels pour soutenir la création artistique contemporaine, l'éducation artistique et culturelle.

► **Si vous souhaitez exposer**, faites acte de candidature auprès du service culture : artsdille@valdille-aubigne.fr ou tél. : 02 99 69 58 94.

↑ Habitat Enquête publique PLUi

Initialement prévue en juin, l'enquête publique du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) est reportée à l'automne. Le tribunal administratif de Rennes n'a pas été en mesure de désigner une commission d'enquête dans les délais souhaités. Les dates seront annoncées par voie de presse et sur www.valdille-aubigne.fr

← Enfance Un espace jeux à Guipel

Dès le 13 septembre, un nouvel espace jeux RIPAME ouvre à Guipel, aux Pontènes, le vendredi matin (9h30-11h30) hors vacances scolaires. L'accueil sera assuré par Adeline Marquet, animatrice Ripame. Intercommunal, gratuit et ouvert à tous, l'espace jeux est un lieu d'éveil et de socialisation pour les enfants d'âge préscolaire, accompagnés d'un adulte référent (assistant-e maternel-le, garde à domicile, parent...). Il accueille au maximum 12 enfants par séance.

► **Inscription :** adeline.marquet@valdille-aubigne.fr ou tél. : 02 23 22 21 87. Le Ripame est joignable lundi-jeudi (9h-12h30), mardi (13h30-17h30) et mercredi-vendredi (13h30-16h30).



CLIMAT Faire le plein d'énergies

Face à l'urgence climatique, le Val d'Ille-Aubigné se dote d'un plan climat-air-énergie territorial (PCAET). Une feuille de route ambitieuse pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et booster les énergies renouvelables.

Même en hiver, la Bretagne se réchauffe. De +2°C à +5°C avant la fin du siècle selon les derniers modèles scientifiques. Les conséquences sont connues : sécheresse, pénurie en eau, catastrophes naturelles, extinction de la biodiversité... Le réchauffement climatique ? C'est déjà maintenant. Et ici : 70 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) sont générées localement. Les décisions politiques en matière d'urbanisme ou de mobilité pèsent lourd dans la balance. Alors le Val d'Ille-Aubigné se mobilise.

Un projet de territoire

Rendu obligatoire par la loi, le plan climat-air-énergie territorial (PCAET) sera voté par les élus début 2020 après consultation publique en octobre. Conçu comme un projet de territoire, ce plan climat vise à réduire les émissions de GES et la dépendance énergétique, tout en favorisant l'adaptation aux changements climatiques et l'amélioration de la qualité de l'air.

Elaboré en concertation, le document s'appuie sur un état des lieux précis. Il

définit des objectifs à atteindre et - surtout - les solutions à déployer pour inverser la vapeur.

Un diagnostic pour agir

L'agriculture est le secteur le plus émetteur de GES dans le Val d'Ille-Aubigné. En cause : l'élevage et la fertilisation des sols. L'épandage d'engrais azotés est aussi

responsable d'une réelle pollution de l'air à l'ammoniac (NH3). « Mais l'agriculture reste le premier secteur de stockage de carbone grâce aux haies, aux plantations boisées et aux prairies ainsi qu'un gros contributeur à la production d'énergies renouvelables, nuance Soazig Rouillard, en charge du PCAET. L'agriculture est donc aussi une solution au problème ».



Devant les transports, le logement se révèle être le premier secteur consommateur d'énergie en raison du poids du chauffage électrique et de l'habitat dispersé. Par ailleurs, 8 % seulement de la consommation énergétique du territoire est d'origine renouvelable. La dynamique de production d'énergie verte s'est fortement ralentie depuis 2013.

Positive attitude

Sur la base de ce constat, le Val d'Ille-Aubigné se projette comme territoire à énergie positive (TEPOS) - qui produirait autant d'énergie qu'il en consomme - à l'horizon 2040. Au diapason des objectifs nationaux, la Communauté de communes s'engage à faire le maximum pour diviser par quatre ses émissions de GES et de polluants atmosphériques d'ici 2050.

Pour y parvenir, le PCAET définit un plan d'actions fondé sur sept orientations : le bâtiment durable, les énergies renouvelables, l'aménagement, la mobilité... « De nombreuses actions sont déjà mises en pratique localement, rappelle Soazig Rouillard. Mais d'autres méritent d'être testées, renforcées ou corrigées ».

Durable, le bâtiment

Dans le domaine du bâtiment, il s'agira bien sûr d'encourager la rénovation durable



de l'habitat, du parc tertiaire et des équipements publics. Pour accompagner les particuliers, le PCAET prévoit de consolider les missions de la plateforme Pass'Réno. De nouvelles aides financières incitatives, sans condition de ressources, sont à l'étude - pour le solaire thermique et le bois énergie. La création de groupements d'achats (écomatériaux, énergie...) et la formation à l'autoconstruction sont d'autres pistes. Tout comme la rénovation du patrimoine public communautaire en BBC, l'accompagnement des entreprises ou le renforcement des critères environnementaux dans la commande publique.

Renouvelable, l'énergie

Pour passer à la vitesse supérieure dans les énergies renouvelables, le PCAET cible l'installation de 9 à 21 éoliennes (de 1 à 2,5 MW) d'ici 2030. « La présence d'un couloir aérien militaire et la dispersion de

l'habitat ont freiné les initiatives jusqu'à présent. Mais les discussions ont repris pour relancer deux projets à l'origine privés à Feins et à Sens-de-Bretagne ainsi qu'un troisième projet public et citoyen au nord du territoire ».

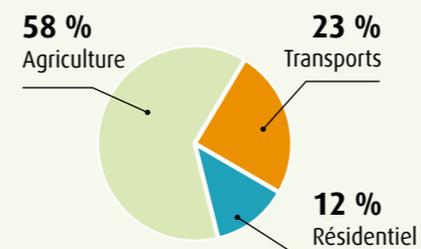
Côté bois énergie, le PCAET promet de mobiliser davantage la filière, les professionnels et les communes, tout en valorisant mieux les ressources du bocage, en vue d'implanter treize chaufferies collectives supplémentaires.

Le Val d'Ille-Aubigné s'engage aussi à accompagner les projets de méthanisation pour produire du biogaz, en facilitant l'accès aux restes de fauche ou en relayant les dispositifs existants. Le potentiel est évalué à une douzaine d'unités à la ferme ou collectives. Celui du solaire photovoltaïque est estimé à 47,5 ha, sans grignoter le foncier agricole. Les toitures publiques sont déjà mises à contribution (Mairie de La Mézière, médiathèque de Melesse) et va s'accélérer avec la pose de photovoltaïques sur les bâtiments existants et les nouveaux équipements. Les initiatives privées et citoyennes seront encouragées. La SEM Energ'IV sera un partenaire précieux.

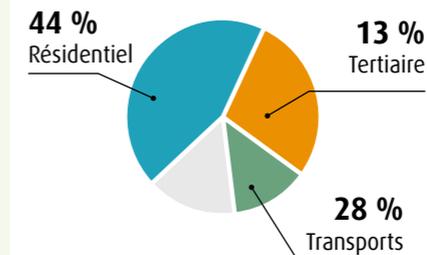
Bio et vélo

Et l'agriculture ? Ce qui est déjà fait sera encore renforcé. À savoir « accompagner l'évolution des pratiques et des systèmes agricoles vers le bio, l'autonomie et la diversification ». Quant aux mobilités, le PCAET intègre les priorités du schéma des déplacements, centré sur le développement du service public d'autopartage et du covoiturage (www.ouestgo.fr), l'aménagement de pistes cyclables, la location de vélos électriques ou la restructuration de la gare de Montreuil-sur-Ille. Dans la lutte contre le réchauffement climatique, tous les leviers sont nécessaires à la transition.

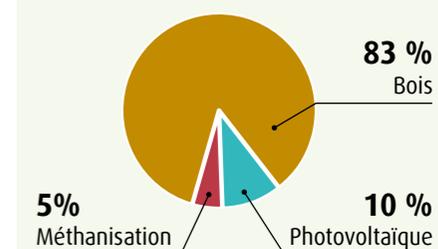
Les émissions de gaz à effet de serre



Les consommations d'énergie primaire



Les énergies renouvelables



Le solaire, côté mât

« Un tracker solaire sera installé devant la mairie de Langouët d'ici la fin de l'année. Comme un tournesol, il suivra la course du soleil tout au long de la journée grâce à un mât pivotant, coiffé de panneaux photovoltaïques. Le tracker produit de l'électricité plus tôt le matin et plus tard le soir avec un rendement supérieur de +30 % à celui d'une toiture solaire.

Une partie de l'énergie produite sera directement consommée par la mairie et l'école. Le surplus alimentera une dizaine de sites la première année - des maisons voisines mais aussi le café associatif La Cambuse, la borne de recharge de véhicules électriques.... Avec 75 m² de panneaux à 3,50 m de hauteur, ce tracker est dimensionné pour couvrir les besoins en autoconsommation d'une trentaine d'habitations (20 MWh/an) ».



Le solaire, côté toit

« Il y a un an, nous avons monté une coopérative (SCIC) pour développer les énergies renouvelables grâce à l'épargne citoyenne. À Guipel, nous avons commencé par poser des panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école Diwan. Ce qui couvre la consommation annuelle d'électricité de deux foyers. Un second chantier plus important est à l'étude avec l'Ehpad. À terme, l'activité commerciale rémunérera un peu les coopérateurs. Mais les bénéfices seront aussi réinvestis dans de nouveaux projets, des actions de sensibilisation et l'aide aux familles en situation de précarité énergétique. L'intérêt pour le sujet est réel. Nous sommes déjà 70 adhérents autour d'un capital social de 32 000 €. Quelques collectivités dont le Val d'Ille-Aubigné sont aussi sociétaires. Ce qui vient d'en bas complète bien ce qui vient d'en haut ».

► Sylvain Boisvert, président de la coopérative Les Survoltés



Simulation du projet de Langouët

2 questions à

CHRISTIAN ROGER

Vice-président en charge de l'énergie et du climat

Quel rôle doit jouer le Val d'Ille-Aubigné dans la mobilisation climatique ?

Citoyen ou collectivité, chacun doit faire sa part de colibri. Le PCAET est une obligation légale mais surtout une exigence collective, une opportunité pour la transition écologique. Ne bottons pas en touche, ne faisons pas l'autruche.

Nous nous fixons des objectifs de réduction de gaz à effet de serre et de production d'énergie renouvelable ambitieux mais réalistes. Le PCAET marque la volonté politique des élus de faire. Notre territoire a le potentiel nécessaire.

Quels leviers doit-on actionner ?

Changer de modèle agricole - vers plus de bio, de végétal - est indispensable. Mais ce n'est pas facile à notre échelle car l'avenir de l'agriculture est très lié à la politique européenne. Nous pouvons davantage peser dans le résidentiel, le transport et les énergies vertes. Avec le covoiturage, l'autopartage, l'éolien, la biomasse, le photovoltaïque... La rénovation thermique des logements est un enjeu fort. Nous mettrons en place des aides financières aux particuliers plus incitatives. L'action de la plateforme de rénovation de l'habitat Pass'Réno doit être confortée.



Ils font le territoire

Le naturel revient au P'tit Gallo

Des écoles aux magasins bio, la ferme de Montreuil-le-Gast produit du lait, des yaourts et des desserts qui font recette. Une transition écologique réussie aux arômes de vélo, soleil et circuit court.

L'histoire du P'tit Gallo, c'est d'abord celle d'une réussite commerciale qui a de l'allure. Convertie au bio sans bug dès l'an 2000, l'exploitation s'étend sur 95 ha de terres agricoles où pâturent 120 vaches Prim'Holstein, Jersey et Frisonne. Nourri quasi-exclusivement en céréales maison, le troupeau métissé produit 500 000 litres de lait par an - sans robot pour la traite - dont 80 % sont transformés sur place. Voilà l'ADN de la ferme dont Yves Simon tient les rênes depuis quinze ans maintenant.

Objectif autonomie

Commercialisés sous deux marques, les yaourts, les crèmes et les riz au lait sortent tout droit du laboratoire qui jouxte l'étable.

« L'activité se porte bien, confirme l'agriculteur. Les volumes transformés ont doublé en trois ans. Nous avons beaucoup investi pour atteindre nos objectifs d'autonomie alimentaire et financière ».

L'exploitation emploie onze salariés. Elle fournit de nombreux supermarchés entre Rennes et Saint-Malo mais aussi un large bouquet de magasins bio et plusieurs écoles. Les élèves de Montreuil-le-Gast, Melesse, Langouët et Saint-Médard-sur-Ille goûtent la formule.

Vélo électrique vs tracteur

Guidée par un agriculteur remuant, père de trois enfants et triathlète à ses heures, la ferme a trouvé ses marques sans empiéter sur l'environnement ni ses voisins. Bien au contraire. Au P'tit Gallo, la transition écologique cavale à bride abattue. « On sait que l'élevage génère des gaz à effet de serre. Mais la ferme est une cité miniature. On peut y actionner plein de leviers pour limiter son impact carbone ».

À commencer par les énergies renouvelables. Sur deux toitures, 600 m² de

panneaux photovoltaïques produisent de l'électricité en autoconsommation. Un microméthaniseur sort de terre pour valoriser les effluents. « Hors transports, je produirai bientôt plus d'énergie que je n'en consomme ». Le tracteur tourne déjà au ralenti. L'agriculteur prête des vélos à ses ouvriers pour naviguer à travers champs. Il transporte lui-même le matériel en bipoteur à assistance électrique.

Le bocage ? La ferme a replanté 3 km de haies depuis 2010. Les protéines végétales ? L'agriculteur teste la culture des lentilles vertes. Les générations futures ? Yves Simon accueille parfois des scolaires pour une leçon de choses grandeur nature. Des confrères maraîchers et apiculteurs bio vendent leurs produits sur place, à l'épicerie. L'agriculteur fait aussi partie des membres fondateurs du réseau "Invitation à la ferme", un réseau national d'une trentaine de producteurs laitiers bio et fermiers, heureux de mutualiser leurs achats, leurs savoir-faire et leur communication sous un emballage commun. « Qui sort s'en sort » a coutume de dire le paysan. Avec lui, c'est aussi le territoire qui doit pouvoir s'en sortir.

24 h avec...

... le service environnement

La faune, la flore et le bocage : c'est l'univers de travail très nature du service environnement du Val d'Ille-Aubigné. Un engagement fort récompensé par le trophée de la meilleure intercommunalité pour la biodiversité en 2017.



9h00 Derrière le siège de la Communauté de communes, une trentaine de moutons d'Ouessant broute paisiblement sous les pommiers et les poiriers du verger conservatoire. Le service environnement suit plusieurs parcelles en écopâturage, en particulier dans les zones d'activité. La biodiversité y gagne en tranquillité.

10h20 Le schéma de la trame verte et bleue validé par les élus, l'heure est venue d'agir. Un plan a été défini pour réaliser des aménagements écologiques - création de mares, restauration de landes... Devant l'ordinateur, Camille Jamet boucle le dossier de subvention destiné à l'Union européenne et à la Région Bretagne. Les aménagements liés à la mise en œuvre du schéma représentent 200 000 € sur quatre ans, ingénierie comprise.



11h15 Céline Guilly s'entretient avec une exploitante laitière qui souhaite replanter des haies autour de ses champs. Elle la conseille sur l'implantation, le choix des essences et les pratiques d'entretien. La Communauté des communes prend en charge les travaux, financés à 80 % dans le cadre du programme Breizh Bocage. L'agricultrice n'aura rien à déboursier. L'an dernier, le Val d'Ille Aubigné a accompagné la plantation de six kilomètres de haies sur son territoire



14h00 Elus et partenaires techniques se retrouvent lors du comité de pilotage de la filière bois, animé par Benjamin, en stage. L'objectif est de relancer la production de plaquettes, développer le bois bûche, sensibiliser les habitants... « En redonnant de la valeur au bois de bocage, on participe à sa protection », résume Céline. La toute nouvelle plateforme biomasse d'Andouillé Neuville est une pièce clé du puzzle.



16h00 Sous la voie express près de Melesse, un passage à faune permet aux animaux de contourner l'obstacle. Camille vient relever le piège photo disposé il y a trois semaines. « On réalise ce suivi pour vérifier l'efficacité des aménagements de protection de la biodiversité. On y observe des lapins, des renards, des blaireaux... » Quatre passages à faune sont ainsi scrutés à la loupe en toute saison.

17h25 Le téléphone sonne avant de quitter le bureau. Un habitant de Feins a repéré un nid de frelons asiatiques dans son jardin. Que faire ? Le service environnement l'aiguille vers la FGON 35 qui contactera une entreprise spécialisée pour procéder à sa destruction. Le nuisible se porte malheureusement trop bien. L'an dernier, le Val d'Ille-Aubigné a pris en charge 330 interventions. Un chiffre en forte augmentation.



Une convention avec les chambres consulaires

Vendredi 5 juillet, le Val d'Ille-Aubigné, les chambres de commerce, d'agriculture, des métiers et de l'artisanat d'Ille-et-Vilaine ont signé des conventions de partenariat pour mieux coordonner leurs actions en faveur du développement économique.

Un petit-déjeuner technique entre artisans

Pass'Réno et l'ALEC du Pays de Rennes organisent trois matinées techniques (7h30-9h30) à destination des artisans pour les aider à développer leur réseau professionnel, à se former, s'informer et échanger en réseaux.

- 26 septembre : menuiserie / VMC / isolation extérieure, à la Métairie, Montreuil-le-Gast ;
- 17 octobre : chauffage / VMC / isolation, bâtiment Emergence, Andouillé-Neuville ;
- 14 novembre : étanchéité / isolation / plomberie et électricité, Eco sain habitat, à La Mézière.

► **Inscription au tél.** : 02 99 35 23 50
ou laurence.monnier@alec-rennes.org

Une nouvelle signalétique dans les zones d'activité

Le Val d'Ille-Aubigné a retenu de revoir la signalétique dans les zones d'activité (ZA) pour valoriser l'image économique du territoire, améliorer l'accueil et faciliter les déplacements. L'objectif est d'adopter sur l'ensemble des sites des règles communes, en attribuant notamment une adresse et un numéro à chaque entreprise installée sur place.

La démarche sera expérimentée sur 3 zones en 2019 : les Landelles (Melesse), la Montgervalaise 1/2 (La Mézière) et la Hémetière (Saint-Aubin-d'Aubigné). Les autres zones seront ensuite réalisées entre 2020 et 2021.

Tout savoir sur la création d'entreprise

Le Val d'Ille-Aubigné organise des ateliers sur la création et reprise d'entreprise. Le prochain rendez-vous d'information se tiendra le 29 octobre 14h au siège de la Communauté de communes, à Montreuil-le-Gast. La coopérative d'activité et d'emploi Elan Créateur viendra présenter ses activités et l'originalité de ce statut.

► + **infos** : www.elancreateur.coop ou Chrystelle Ménard, tél : 02 99 69 86 88, chrystelle.menard@valdille-aubigne.fr

Restaurant cherche exploitant, à Saint-Médard-sur-Ille

Dans le cadre de sa politique en matière de développement touristique, le Val d'Ille-Aubigné recherche un(e) exploitant(e) en vue de la création d'une activité de restauration-bar à Saint-Médard-sur-Ille.

Le bâtiment couvre une surface de 180 m² environ - soit 110 m² au rez-de-chaussée et 70 m² à l'étage. En conformité avec les règles d'hygiène, de sécurité et d'accessibilité, l'établissement a bénéficié d'une rénovation complète pour offrir à ses occupants une performance énergétique élevée (poêle à granulés bois, isolation en laine de bois, bois de pays, enduits à la chaux...).

Le restaurant est situé en milieu périurbain dans un cadre paysager de qualité. L'activité pourra profiter de la proximité du canal d'Ille-et-Rance et de sa fréquentation en constante progression.

► **Date limite de dépôt des candidatures** : vendredi 11 octobre. Dossier à télécharger sur www.valdille-aubigne.fr
Pour visiter les locaux, tél. : 02 99 69 86 86.

► + **infos** : Marine Eon, tél. : 02 99 69 58 92 ; marine.eon@valdille-aubigne.fr



Jérôme Philippe

Clotilde Audroing-Philippe

Ils font l'éco

Tessa Industrie touche du bois

Fraîchement installée à Cap Malo, l'entreprise investit le marché de la construction à ossature bois selon les méthodes de l'industrie. Avec l'envie de bâtir plus vert et plus vite.

Il y a les murs qui divisent. Et ceux qui rassemblent. En alliant l'efficacité énergétique aux matériaux biosourcés, les murs de Tessa Industrie relèvent de la seconde catégorie. Fondée début 2019 par deux associés, respectivement ingénieur du bâtiment et responsable d'agence de communication, la PME de La Mézière mise tout sur son innovation maison pour séduire les professionnels de la construction. Le marché de l'ossature bois peine encore à décoller. Tessa Industrie veut y contribuer.

Matériaux biosourcés

Le mur en question assemble à la verticale plusieurs couches de matériaux en bois dont le mix est censé garantir une performance énergétique globale supérieure de +39 % au standard actuel (RT 2012).

Avec un bilan carbone moindre grâce à l'emploi de matériaux naturels. Le dirigeant de l'entreprise, Jérôme Philippe, détaille : « Pour isoler, on remplace le polystyrène ou la laine de verre par de la fibre de bois. Pour gagner en poids, on utilise des poutres en « i » à la place des poutres massives. Face intérieure, on emploie du Fermacell et un pare-vapeur rigide, pas de placo ». Le procédé a fait ses preuves en Europe du Nord, notamment en Allemagne.

Préfabriqué en usine

Derrière l'innovation produit, l'entreprise peaufine un système constructif original sur le mode du kit industriel. Tous les murs sont prémontés en usine aux dimensions voulues - avec les menuiseries et les coffres de volet intégrés - sur une gigantesque machine d'assemblage compacte, longue de 18 m. Idem pour la charpente et les planchers. Livrées par camion sur le chantier, les pièces de l'ossature bois sont ensuite assemblées comme un puzzle XXL en 3D dans un délai de dix jours. « Nous sous-traitons la pose. Notre métier, c'est la fabrication ».

90 maisons en cinq ans

Déjà bien insérée dans les réseaux BTP, la PME s'est donné les moyens de réussir. Des bureaux modernes à Cap Malo, un gigantesque atelier, une levée de fonds de 300 000 €... Et déjà une équipe de huit salariés qui doublera rapidement pour honorer les devis.

Une maison pilote est sortie de terre à Pacé cet été. Trois maisons individuelles et trois microcrèches sont en construction dans l'Ouest. « Nous avons déjà enregistré une trentaine de commandes, calcule Jérôme Philippe. Nous prévoyons de sortir 90 maisons en cinq ans. C'est la capacité de production annuelle de notre atelier ». Le prix de revient d'une maison bois reste nettement supérieur au coût d'une construction traditionnelle. « Mais les aspirations écologiques de la clientèle sont plus fortes. Et la réglementation thermique va encore se renforcer ». Tessa Industrie se dit prête à relever le défi du bâtiment tertiaire et du petit collectif (R+3). En Bretagne, l'ossature bois représente à peine 8 % du marché de la construction neuve.

L'actualité du CODEV

Le Conseil de développement du Val d'Ille-Aubigné lance un défi aux citoyens. Quoi ? Un marathon créatif sur la transition écologique et énergétique. Quand ? Samedi 12 octobre.

Pour faire quoi ?

Un marathon créatif consiste à mobiliser l'intelligence collective pour faire émerger des innovations (nouveaux usages, services, animations, médiations...) et rendre aussi concrètes que possible des solutions imaginées par des équipes composées de profils aux compétences variées et complémentaires (usagers, citoyens, bricoleurs, experts, communicants, artistes...).

Les équipes disposeront d'une matinée pour proposer une idée d'action, d'événement, d'outil de communication ou de sensibi-

lisation, réalisable sur le territoire. Les projets seront « testés » l'après-midi dans les rues de Saint-Aubin-d'Aubigné et dans d'autres lieux du territoire. Ils seront ensuite présentés aux élus lors d'un rassemblement, à partir de 18h00.

Comment participer ?

► **Inscrivez-vous gratuitement** sur www.valdille-aubigne.fr. Repas collectif pris en charge.

► **Une première rencontre** sera organisée le 12 septembre, à 18 h, pour échanger sur l'événement et définir les « défis » à relever.

Un brin de lecture...

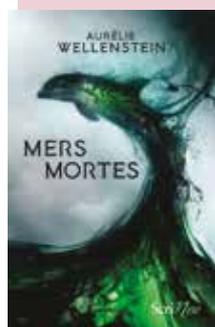
Livres proposés par les bibliothécaires du Val d'Ille-Aubigné



Mes petits jeux

P. Estellon, Les grandes personnes, 2018

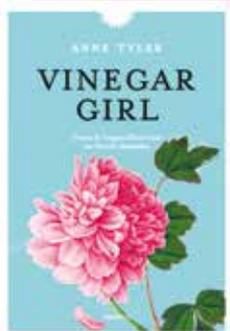
Dans ce petit livre animé, on joue à cache-cache dans un arbre pop-up, aux devinettes derrière des rabats, à la gymnastique avec un personnage articulé... Un livre pour jouer, apprendre, un ouvrage ingénieux et tout simplement beau.



Mers mortes

A. Wellenstein, ScriNéo, 2019

Un roman de science fiction post-apocalyptique, surnaturel, avec des pirates, le tout sur fond écologique, ça aurait pu être trop mais le résultat est un roman captivant et sombre qui fait réfléchir sur notre société et ce que l'on met dans nos assiettes. Fantastique.



Vinegar Girl

A. Tyler, Phébus, 2018

L'Art d'Anne Tyler est de raconter les tensions familiales et les drames intimes à partir de détails du quotidien et d'en faire une comédie. Dans ce roman croustillant, elle propose une relecture moderne et épatante de la mégère apprivoisée. Un roman qui donne le sourire et fait rire.

À vos agendas

Autour du jeu

Le 18 septembre à 16h30 à la Médiathèque de La Mézière, découvrez et jouez ! avec l'association « Au Bois Des Ludes »
Réservations : 02 99 69 33 46

Le 22 octobre à la bibliothèque de Vieux-Vy-sur-Couesnon, pour Halloween, venez jouer avec monstres et sorcières.
Réservations : 02 99 39 63 93

Le 31 octobre de 15h à 16h à la bibliothèque de Saint-Aubin d'Aubigné, « Jeudi Ton Appli ! » pour les 8-12 ans : Une heure pour découvrir une application de jeu vidéo sur tablette et jouer tous ensemble !
Réservations : 02.99.55 52.04

Autour du partage

Le 14 septembre de 10h à 17h à Saint-Aubin-d'Aubigné, grand déstockage de livres anciens ou peu abimés : Venez faire le plein de lectures et remplir votre bibliothèque grâce à des livres à petits prix
Renseignements : 02.99.55 52.04

Le 21 septembre de 11h à 12h, la bibliothèque de Vieux-Vy-sur-Couesnon se met à l'heure espagnole et vous propose des petits ateliers de découverte de l'espagnol sous forme de petites histoires et comptines.
Réservations : 02 99 39 63 93

Le 5 octobre de 9h30 à 12h30 et le 9 octobre de 15h à 18h à la bibliothèque de Gahard : Rencontres et ateliers de création collective autour du dessin et du doodling avec l'artiste Antoine Ronco - à partir de 7 ans. Le paravent réalisé sera exposé au salon du livre « Lire en automne » de Saint-Aubin d'Aubigné.
Réservations : 02 99 39 62 45

Le 16 octobre de 15h30 à 18h à la bibliothèque d'Andouillé-Neuville Avec Hélène Lefflaive, diététicienne nutritionniste, jeux, dégustation et ateliers de cuisine sur l'alimentation durable.
Réservations : 02 23 27 05 70

Retrouvez les autres animations dans l'agenda culturel et suivez toute l'actualité des bibliothèques du Val d'Ille-Aubigné sur le facebook : lecturepubliquevaldilleaubigne et le blog : lecture.valdille-aubigne.fr